

Intimidation scolaire

Partage d'expérience pour le « cycle 3 »

Réseau d'écoles21

26 mai 2021

D. Hamel - Codirecteur

Au menu

1. Introduction
2. Contexte global
3. MPP
4. Cyberharcèlement
5. Questions



1. Introduction

Notre cercle scolaire en quelques mots

- 3 communes (VdT – Les Verrières – La Côte-aux-Fées) / 12'000 habitants
- 1300 élèves 1-11 – 160 enseignants
- 14 bâtiments – 11 villages
- 350 élèves au cycle 3 (9-11) – 55 enseignants
- Bâtiment principal à Fleurier (Longereuse)
- « Petit » cercle en terme de nombre d'élève – « grand » cercle en terme de surface.
- Culture familiale et sportive
- Les jeunes interagissent souvent en-dehors de l'école (transports, sociétés locales et sportives,...).



2. Contexte global

Mieux Vivre Ensemble

Constats

- Microcosme scolaire - Tout est lié et important !
- Climat scolaire -> lien avec la réussite scolaire
- Besoin de traiter les situations problématiques de manière efficace, si possible...

Choix

Travailler sur le climat scolaire de manière générale et ajouter des outils adéquats pour traiter les situations problématiques

- Projet de cercle MVE (charte et activités de prévention chaque année 1-11)
- Travail avec les familles
- Travail avec les collègues (enseignant-e-s)
- Travail avec les élèves (prévention

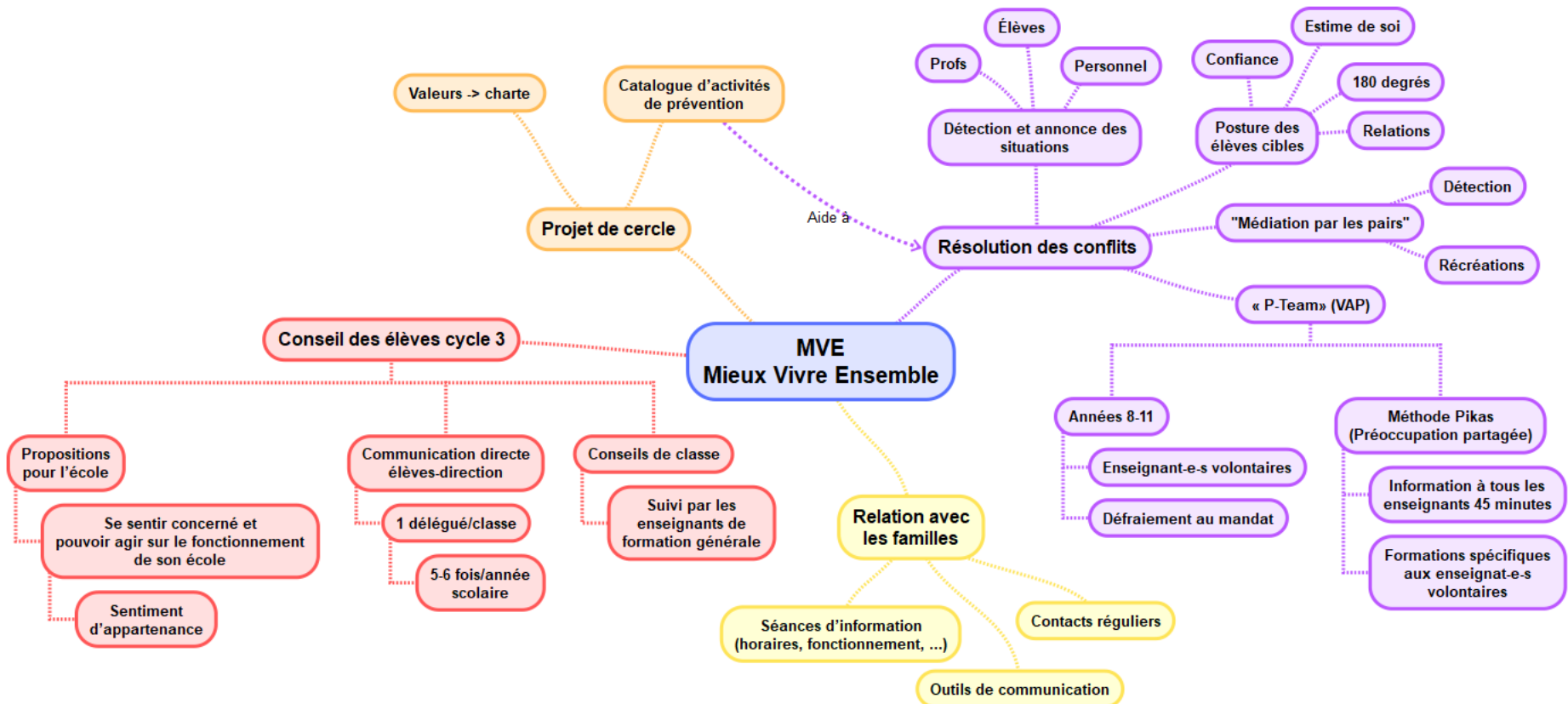
Au cycle 3 particulièrement (éclatement du «groupe classe» et interactions plus nombreuses)

- Résolution des conflits -> (médiation, SSE, MPP)
- Travail spécifique en FGE (en lien avec notre projet de cercle MVE)
- Conseil des élèves au cycle 3
- Parrains-marraines



2. Contexte global

Mieux Vivre Ensemble – ajouts au dispositif de base



2. Contexte global

Mieux Vivre Ensemble -Charte



Charte du Cercle scolaire du Val-de-Travers

L'institution scolaire est investie d'une double responsabilité: d'une part, elle doit garantir que les élèves puissent apprendre ensemble dans les meilleures conditions et d'autre part, elle doit préparer chaque élève à vivre en société dans le respect d'autrui et dans la tolérance.

Afin de mettre en évidence ces missions, l'Ecole Jean-Jacques Rousseau a établi une charte, fruit d'un travail commun autour d'un projet d'établissement visant à mieux vivre ensemble. Chaque membre défend les valeurs contenues dans ce document de référence et favorise toute action en ce sens.

Respect

Favoriser un climat de tolérance et de civilité
Savoir être à l'écoute de l'autre et de soi

Entraide

Travailler dans un esprit de collaboration
Développer la solidarité

Confiance

Favoriser le sentiment de sécurité
Œuvrer dans la transparence et la clarté

Équité

Offrir à chacun les mêmes ressources pour

- répondre à ses besoins
- favoriser son épanouissement
- favoriser le vivre ensemble

Responsabilité

Expérimenter les règles de la vie sociale et la loi
Apprendre à assumer ses actes

Nos valeurs n'ont du sens que si elles s'incarnent dans nos pratiques.

Val-de-Travers, le 8 juillet 2019 / RB



2. Contexte global

Mieux Vivre Ensemble - Conseil des élèves

Sujets en cours

- Diminuer le sexisme et les comportements déplacés entre les genres.
- Améliorer le comportement dans les transports publics (incivilités et bousculades).
- Déplacement de l'arrêt de bus à Longereuse (danger).
- Elèves qui ne touchent pas le sol avec leurs pieds en étant assis sur leur chaise en classe.
- Horloge dans chaque classe et dans les couloirs.

Sujets traités

- Règlement concernant la tenue vestimentaire.
- Décalage de bornes horaires l'après-midi pour le train de 16h06.
- Dépôt de seaux à compost à l'entrée de Longereuse et à la cafétéria.
- Mettre des plantes à plusieurs endroits dans les couloirs.
- Ajout d'un 2^{ème} four à micro-ondes à la cafétéria.
- Zone à boules de neige à la récréation.
- Changements de sports pour les joutes d'hiver



3. MPP au cycle 3

Organisation dans notre école

Besoins

- mieux détecter les problèmes « relationnels »
 - tous les élèves sont mes élèves !
 - impliquer les élèves dans le processus
- d'outil pour effectuer le suivi des situations d'intimidation.

Nos « services internes » (SSE, médiation, infirmière scolaire) sont déjà très sollicités dans leur mandat respectif.

Choix

- Années 8 à 11
- Mandater et décharger deux enseignants pour effectuer le suivi MPP.

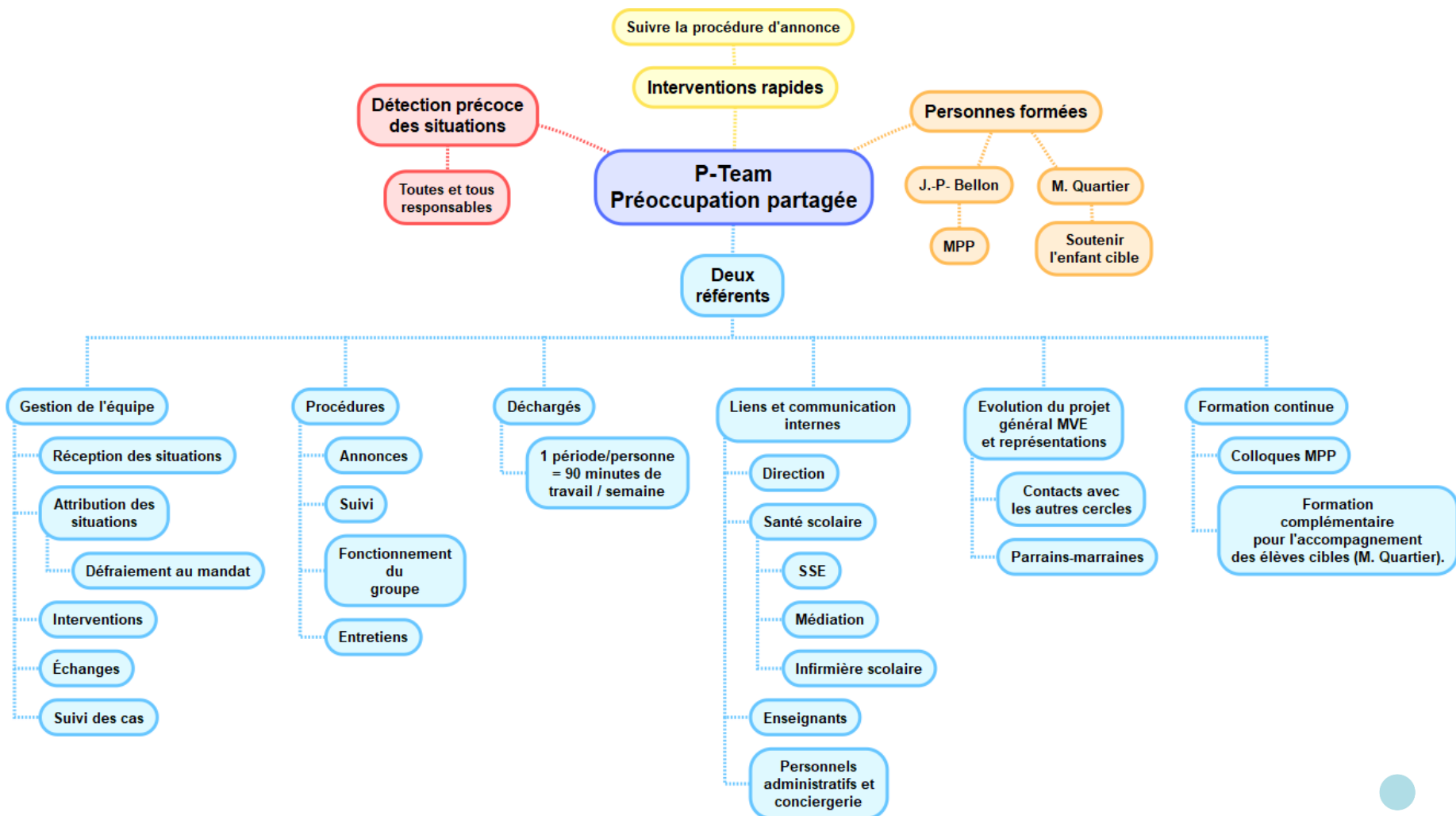
Difficultés

- Avoir une définition commune de « l'intimidation » ou du « harcèlement ». L'équipe doit renvoyer des demandes vers les bons services.
- Accepter, pour les autres entités, de déléguer cette partie «relationnelle».
- Mettre en place un système de communication afin d'éviter une prise en charge multiple des situations.



3. MPP

« P-Team »



3. MPP

Bilan et suite

Bilan

- 10 à 15 situations d'intimidation sont traitées chaque année par les référents.
- Plusieurs cas sont relayés à la médiation ou au SSE.
- Les cas réels d'intimidation sont en diminution mais existeront toujours.
- Les collègues formés sont «sous-utilisés» dans le service en rapport avec les besoins d'intervention.
- Dans certaines situations complexes d'élèves qui nécessitent un suivi à plusieurs niveaux, la MPP montre ses limites.
- Pas de sanction par la direction à ce jour.

Suite

- Continuer à développer les outils d'accompagnement des élèves cibles.
- Travailler la posture des élèves qui sont IP (intimidateurs présumés) dans plusieurs situations.
- Mettre en place un concept de prise en charge proche de celui du cycle 3 mais adapté pour les années 3 à 6 du cercle.



4. Cyberharcèlement

Prise en charge

Constats

- Les problèmes d'intimidation via les réseaux sociaux se déroulent hors du temps scolaire tout comme les mésusages des médias sociaux.
- Nous (l'école) n'avons pas la possibilité de «sanctionner» ces comportements.

Prise en charge

- Récupération des « preuves » (captures d'écran, fichiers son,...) par les élèves et/ou les parents.
- Prévention auprès des élèves concernés.
- Liens avec la police -> dénonciation d'office selon la situation.
- Courrier aux parents les informant de la situation et indiquant :
 - Ce qui a été entrepris par nos soins.
 - Ce à quoi ils ont droit/ils s'exposent (plainte,...).
 - Ce qui est attendu de notre part (discussion familiale en lien avec ce qui précède).
 - Que le chargé de prévention de la police est au courant de la situation.



5. Questions

